

STRATEGIE CONTEXTUELLE ET PROBLEMATIQUE DE L'EDUCATION AXEE SUR L'EQUITE ET L'EGALITE EN CENTRAFRIQUE D'ICI 2050.

Dr Blaise YANDJI

blaiseyandji@ymail.com

Submitted : 2024-04-02

valued: 2025-05-12

validated: 2025-06-16

Résumé : Cet article analyse les questions d'équité et d'égalité liées au droit du petit centrafricain à bénéficier de l'éducation de qualité d'ici 2050, en recevant des services éducatifs appropriés pour assurer à tous une entrée dans la vie adulte avec un bagage minimum qui leur donne une chance d'avoir une vie économique et sociale convenable. Pour distinguer et définir les concepts d'équité et de qualité, les analyses de ces situations décrites, amènent à constater que si les politiques et d'autres dispositifs en faveur de l'équité ont bien été mis en place, ni les unes ni les autres n'entraînent obligatoirement pas la qualité de la scolarité et des apprentissages scolaires. Ces analyses permettent également de mettre en évidence, des conditions de mise en œuvre de ces politiques et dispositifs efficaces. Au-delà des constats quantitatifs, ce parcours analytique a identifié les connexions avec la politique éducative qui interroge le système d'éducation centrafricain. Dès lors, Pourquoi l'équité doit-elle prévaloir dans l'apprentissage en République Centrafricaine ? Et comment la mesure-t-on ? Quelles approches peut-on adopter pour évaluer cette égalité dans l'éducation ? De façon complémentaire, cette analyse, revisite les actions entreprises qui permettent à tous les enfants d'avoir accès à l'éducation et identifie des perspectives pour plus d'actions.

Mots clés : *Stratégie, Actions, Equité, Egalite, Education, Centrafrique*

Abstract : This article analyzes the issues of equity and equality related to the right of the Central African child to benefit from quality education by 2050, by receiving appropriate educational services to ensure that all enter adult life with a minimum background that gives them a chance to have a decent economic and social life. To distinguish and define the concepts of equity and quality, the analyses of these situations described lead to the observation that if policies and other mechanisms in favor of equity have been put in place, neither of them necessarily lead to the quality of schooling and learning. These analyses also make it possible to highlight the conditions for implementing these effective policies and mechanisms. Beyond the quantitative findings, this analytical journey identified connections with educational policy that questions the Central African education system. Therefore, why should equity prevail in learning in the Central African Republic? And how is it measured? What approaches can be adopted to assess this equality in education? In a complementary manner, this analysis revisits the actions undertaken that allow all children to have access to education and identifies perspectives for further action.

Keywords: *Strategy, Actions, Equity, Equality, Education, Central African Republic*

Introduction : Toute politique d'égalité réelle doit prendre le contre-pied des théories qui justifient d'une manière ou d'une autre l'inégalité et du respect des traditions culturelles, du genre, de la liberté des familles, etc. Dans le domaine éducatif, l'égalité des chances consiste à veiller à ce que le sexe, le handicap, le statut socio-économique d'un individu ne constituent pas un obstacle à la réalisation de son potentiel éducatif. Autrement dit l'égalité vise à assurer à tous les jeunes, quelles que soient leurs caractéristiques individuelles ou leurs appartenances culturelles et sociales, un niveau de formation générale élevé garant d'une insertion professionnelle et sociale réussie et d'un accomplissement personnel.

Enrayer les phénomènes inégalitaires qui fragilisent aujourd'hui le système scolaire, harmoniser les conditions concrètes d'éducation dans les familles et entre les établissements sont des questions étroitement liées au devenir de la société. L'équité et l'égalité sont des termes contestés qui recouvrent des choses très différentes pour différentes personnes, et la façon dont on les conçoit dépend du propre point de départ de chacun. Parle-t-on par exemple du financement de l'éducation, des différences en termes d'accès à l'école, ou de combien les enfants apprennent et de la qualité de leurs acquis ? Pour certains chercheurs, l'inégalité des opportunités éducatives est la mesure selon laquelle les choses qu'on ne maîtrise pas (le sexe, la pauvreté, le fait d'être né dans une zone rurale, zone urbaine etc.) L'inégalité due à des facteurs échappant au contrôle est définie comme étant injuste et constitue un des motifs prioritaires pour un changement de politique. Mais cette façon de concevoir la question implique une distinction morale contestable. Les jeunes enfants doivent-ils être tenus responsables de leurs efforts lorsqu'on évalue l'équité d'un système éducatif ? Le discours de l'égalité des chances est problématique lorsqu'il s'applique aux enfants, surtout lorsqu'effort et capacité de saisir les opportunités dépendent d'autres conditions, telles que la nécessité de travailler aux tâches ménagères du foyer ou la différence de qualité d'une école à l'autre.¹

L'équité est la probabilité que, sans discrimination, tous les sous-groupes de la population puissent tirer profit des bénéfices de l'éducation. Mais quand on a dit qu'un système éducatif de qualité est celui qui est efficace, efficient et équitable, des tensions subsistent. En effet, il est possible d'être efficace et efficient, sans pour autant pouvoir parler de qualité si les effets, ou du moins certains d'entre eux, sont non pertinents. Par ailleurs, il nous paraît important de mentionner que les bénéfices prioritaires dont peuvent tirer profit les sous-groupes de population sont non seulement divers mais dépendants des contextes et de leur niveau de développement. À un premier niveau de priorité se trouve l'équité d'accès, qui est satisfaite quand toutes les populations concernées en bénéficient. Or, l'éducation est un droit fondamental. La Convention relative aux droits de l'enfant et la Déclaration universelle des

¹ Laisser en l'état une société de plus en plus hiérarchisée, inégalitaire, soumise à la compétition permanente, ordonnée aux impératifs de valorisation propres au capitalisme condamne les institutions d'enseignement à s'aligner sur ce modèle dominant et à les rendre de plus en plus étrangères aux intérêts des classes populaires et aux urgences écologiques qui concernent l'humanité tout entière. Il convient de rompre tout aussi radicalement avec toute propagande officielle qui voudrait faire croire que l'égalité devant l'éducation et les savoirs est déjà une réalité, quand tous les faits montrent que les inégalités de classe et les discriminations ethniques fragmentent de plus en plus le système éducatif.

droits de l'enfant font valoir le rôle essentiel joué par l'éducation dans le développement humain et social. Comme le stipule l'article 26 de la Déclaration : *Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental.* L'éducation est également l'un des investissements les plus productifs et propices au développement. Elle porte en elle la possibilité d'acquérir des compétences professionnelles et pratiques essentielles, elle permet aux personnes de se hisser hors de la pauvreté et elle contribue à l'autonomisation et à la santé, pourtant l'éducation en République Centrafricaine connaît une nette amélioration. Les progrès en faveur de l'éducation pour tous sont au point mort. En 2014, des milliers d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et d'adolescents en âge de fréquenter le premier cycle de l'école secondaire n'allaient toujours pas à l'école et d'autres enfants n'apprenaient pas, bien qu'ils aient atteint la quatrième année du cycle primaire. Les enfants exclus appartiennent essentiellement aux groupes les plus vulnérables et marginalisés de la société. Dès lors, pourquoi l'équité dans l'apprentissage compte-elle autant ? Et comment la mesure-t-on ? Quelles approches peut-on adopter pour évaluer cette égalité des chances ? L'équité et l'égalité sont-ils des appels à l'action pour le Centrafrique de 2050 ? La réponse à ces interrogations constitue le corpus de cette analyse.

I-DROITS DES ENFANTS ET EDUCATION DE QUALITE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'éducation est un droit essentiel, qui permet à chacun de recevoir une instruction et de s'épanouir dans sa vie sociale. Le droit à l'éducation est vital pour le développement économique, social et culturel de toutes les sociétés. Tous les enfants ont le droit à une éducation de qualité. Ils doivent pouvoir apprendre dans un environnement sûr et protégé, être guidés par des enseignants formés, dans une école dirigée de manière efficace, et être soutenus par leurs parents et l'ensemble de la communauté.

1.1-L'éducation : un apprentissage important

Elle commence chez les plus jeunes par l'acquisition des connaissances élémentaires, c'est-à-dire l'alphabétisation. C'est une étape essentielle qui permettra à l'enfant de poursuivre son éducation en intégrant l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. L'éducation est donc un puissant facteur de changement qui améliore la santé et les moyens de subsistance, contribue à la stabilité sociale et stimule la croissance économique à long terme.

1.1.1-L'éducation permet d'acquérir les connaissances de base

En République Centrafricaine, marqué par des défis tels que la mondialisation, le changement climatique et les inégalités sociales, l'éducation se révèle plus indispensable que jamais. En ce sens qu'elle est un outil puissant pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les statistiques montrent qu'un enfant qui reçoit une éducation de qualité a davantage de chances de trouver un emploi stable, d'échapper au cycle de la pauvreté et de jouir d'une meilleure qualité de vie. L'éducation favorise également l'autonomisation des individus, en particulier des femmes et des filles. Sur le plan économique, l'éducation joue un rôle central dans le développement des compétences nécessaires pour répondre aux exigences d'un marché du travail en mutation rapide. Les avancées technologiques et la numérisation ont transformé les

emplois traditionnels, rendant l'apprentissage continu et l'acquisition de nouvelles compétences essentielles. Les pays qui investissent dans l'éducation récoltent les bénéfices d'une main-d'œuvre plus qualifiée, d'une productivité accrue et d'une économie plus compétitive.

Cependant l'impact de l'éducation ne se limite pas à l'économie. Elle est également un vecteur de paix et de stabilité. Une éducation de qualité inculque des valeurs fondamentales telles que la tolérance, le respect des différences, la cohésion sociale et le vivre ensemble, la compréhension mutuelle.

Pourtant, malgré ses nombreux avantages, plusieurs milliers d'enfants en République Centrafricaine n'ont toujours pas accès à une éducation de qualité. Les barrières économiques, culturelles et géographiques empêchent encore trop de jeunes d'aller à l'école. De plus, la qualité de l'enseignement varie considérablement, laissant de nombreux élèves sans les compétences fondamentales nécessaires pour réussir dans la vie. De même, il est essentiel de promouvoir des initiatives visant à réduire les inégalités, telles que l'octroi des bourses, les écoles inclusives et les campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'éducation.²

Enfin, l'éducation a un impact profond sur l'épanouissement personnel et transforme les vies, renforce les communautés et ouvre la voie à une société plus équitable, pacifique et prospère. Il est de notre devoir collectif de faire en sorte que chaque enfant, où qu'il se trouve, ait accès à ce puissant outil de transformation, en investissant dans l'éducation, nous investissons dans l'avenir de l'humanité.

-L'éducation favorise l'épanouissement de chaque enfant centrafricain

Tout d'abord, l'objectif premier de l'école est de fournir une éducation pédagogique aux enfants. Les enseignants jouent un rôle crucial en dispensant un enseignement efficace, en facilitant les expériences d'apprentissage et en apportant un soutien collectif pour répondre aux divers besoins des élèves. En outre, les écoles offrent des ressources, des programmes et des évaluations qui aident non seulement les enfants à progresser sur le plan scolaire mais les préparent à entrer dans la vie active où les enfants interagissent avec leurs pairs, l'école a un impact significatif sur le développement social et émotionnel des enfants: *elle favorise les compétences sociales, l'empathie et le travail d'équipe*. En outre, par le biais d'activités telles que les projets de groupe et les activités extrascolaires comme le sport, les arts, la musique, le théâtre et les différents clubs, les écoles encouragent la collaboration, le leadership et l'expression de soi.

Les écoles jouent un rôle important dans le développement de la personnalité des enfants par différents moyens par la possibilité d'explorer leurs intérêts, leurs talents et leurs passions, ce qui favorise la découverte de soi et l'épanouissement personnel grâce aux nombreuses activités extrascolaires qu'elles mettent en route. En outre, grâce aux interactions avec les enseignants, les pairs et les divers environnements sociaux, les écoles façonnent les compétences sociales, les valeurs et l'éthique des enfants.

² L'éducation est également un levier pour répondre aux enjeux environnementaux. En sensibilisant les jeunes générations aux défis du changement climatique et à l'importance de la durabilité, nous préparons une société plus consciente et responsable. Les élèves éduqués sont plus susceptibles d'adopter des comportements respectueux de l'environnement et de jouer un rôle actif dans la protection de notre planète.

2-Le droit à l'éducation : un droit fondamental et universel

Chaque être humain avait droit à une éducation de qualité et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Cependant, des milliers d'enfants centrafricains ne sont toujours pas scolarisés, que ce soit pour des raisons sociales, économiques ou culturelles ou d'insécurité malgré le rapprochement des établissements des apprenants. L'éducation est l'un des outils les plus puissants pour affranchir de la pauvreté les enfants et les adultes exclus et elle représente un tremplin vers d'autres droits humains fondamentaux.

1.2.1-L'éducation doit être accessible à tous les enfants

L'éducation est un droit humain qui doit être accessible à toutes les personnes, sans aucune discrimination. Tous les enfants doivent pouvoir aller à l'école, bénéficier des mêmes opportunités de se construire un avenir. La RCA a le potentiel de créer des opportunités égales et inclusives pour que toutes les filles et tous les garçons arrivent à l'école prêts à apprendre, atteignent un apprentissage de qualité et entrent sur le marché du travail avec des compétences qui feront d'eux des citoyens productifs et épanouis. Telle est la vision de la prochaine stratégie nationale d'éducation.

1.2.2-L'enseignement dispensé doit être de bonne qualité

La scolarisation seule ne résoudra pas le problème, l'apprentissage de qualité est essentiel. Actuellement, les niveaux d'apprentissage dans la région sont énormément bas, comme en témoignent les bas niveaux en apprentissages. Ces difficultés d'apprentissage découlent du fait que seuls des enfants ont accès à l'éducation pré-primaire et que plus d'un tiers des enfants de moins de cinq ans de la région souffrent d'un retard de croissance. L'éducation pré-primaire est aussi un facteur important.

Les mauvais résultats d'apprentissage en RCA peuvent également être attribués au recrutement inadéquat des enseignants, à leur faible développement professionnel et à leur absentéisme élevé. Les enseignants sont des déterminants essentiels de l'apprentissage des élèves et tous les enfants méritent d'avoir de bons enseignants ; pourtant, une enquête menée dans six pays d'Afrique subsaharienne a révélé que de nombreux enfants n'ont pas accès à des enseignants de qualité. Pour remédier à la crise de l'apprentissage en RCA, la stratégie donne la priorité aux domaines suivants : Améliorer la préparation des élèves à l'apprentissage ; Investir dans les compétences et les aptitudes des enseignants ; Encourager la culture de l'évaluation de l'apprentissage ; Fournir des ressources d'apprentissage et des outils EdTech ; Favoriser des environnements d'apprentissage propices ; Renforcer les capacités de gestion. Entrer sur le marché du travail avec un bon ensemble de compétences pour devenir des citoyens productifs et épanouis. Le taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur est faible. Souvent, les établissements d'enseignement supérieur ne fournissent pas aux diplômés les compétences professionnelles, numériques et technologiques qui sont essentielles pour passer des emplois à forte intensité de main-d'œuvre aux emplois du XXI^e siècle. La stratégie s'attachera également à relever les défis du développement des compétences et de la main-d'œuvre dans la région : Renforcer la gouvernance des prestataires d'éducation ; Supprimer les obstacles à l'acquisition de compétences ; Gérer la prestation de services pour en assurer la qualité et la pertinence ; et favoriser la durabilité de la prestation de services.

3- Les obstacles qui entravent l'équité et l'égalité dans l'éducation en RCA

L'éducation, tout d'abord en examinant les tendances démographiques et le financement de l'éducation, puis en analysant la répartition des ressources dans une perspective d'équité, et finalement en mettant en lumière ce qui constitue parfois une transformation inefficace des ressources en accès et apprentissage.

- Crises à la base et iniquité profonde dans l'éducation en RCA

Aujourd'hui en RCA des milliers d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, n'entrent jamais à l'école, certains n'atteignent jamais la quatrième année et d'autres n'acquièrent jamais les bases de la lecture et du calcul. L'éducation pré-primaire qui prépare les enfants à mieux réussir à l'école, se rencontre principalement dans les pays à revenu élevé. Certains enfants exclus de l'éducation n'appartiennent pas en proportions égales à tous les segments de la population. On trouve également une grande partie des enfants non scolarisés dans les contextes fragiles ou les zones difficile d'accès. Il est donc impossible de remédier au problème des enfants non scolarisés sans investir dans une éducation qui offre des possibilités d'apprentissage aux enfants confrontés à des conflits et des situations d'urgence et qui atténue les risques de nouveaux conflits.

Selon les estimations, des enfants handicapés ne vont pas à l'école. Par ailleurs, pour les enfants handicapés qui sont scolarisés qu'ils souffrent de problèmes d'apprentissage, de trouble de la parole, d'un handicap physique, cognitif, sensoriel ou affectif, le risque de quitter l'école ou d'échouer dans leur scolarité est beaucoup plus élevé que pour les enfants qui n'ont aucun handicap. En RCA, il y a peu de différences entre l'éducation proposée aux garçons et aux filles. Cependant, les inégalités entre les chances offertes aux garçons et aux filles se creusent à mesure que la pauvreté et les vulnérabilités augmentent.

- Entraves à l'éducation et à l'apprentissage en RCA

Malgré les avantages économiques et sociaux inhérents à l'éducation, de nombreux obstacles barrent toujours l'accès à l'éducation en République centrafricaine et à l'apprentissage. Ces obstacles s'expliquent essentiellement par les tendances démographiques du pays, la faiblesse des financements, une répartition inéquitable des ressources et l'efficacité limitée des dépenses. La RCA doit assurer une éducation de base à tous les enfants âgés de 3 à 15 ans, soit le nombre d'enfants qui fréquenteraient l'école pré-primaire, primaire et le premier cycle du secondaire. La taille même de la population d'âge scolaire en RCA représente un obstacle important à la réalisation de l'éducation pour tous. Le pays affiche une proportion plus importante d'enfants dans sa population et doit mobiliser une part proportionnellement plus importante de financement pour son éducation. En 2050, pour atteindre l'objectif de l'éducation de base pour tous, l'éducation pré-primaire, primaire et premier cycle de l'école secondaire reste une priorité.

La RCA qui compte déjà le plus grand nombre d'enfants non les ressources affectées à l'éducation sont beaucoup trop limitées. La proportion du PIB qui est allouée au budget du gouvernement détermine largement le montant des ressources disponibles. Par ailleurs, les pays donateurs ont fourni une aide publique au développement bien inférieure au 0,7 % de leur PIB auquel ils s'étaient engagés en 1970, un engagement réaffirmé dans le Consensus de Monterrey lors de la Conférence internationale sur le financement du développement. Le

gouvernement Centrafricain accorde une part de ses dépenses à l'éducation. Le taux indicatif fixé par l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous (connue sous le nom de Partenariat mondial pour l'éducation) était de 20 % uniquement pour la part du budget affectée à l'éducation. Ce taux est largement considéré comme étant une cible raisonnable, en particulier en RCA comptant un nombre élevé d'enfants en âge de fréquenter l'école et affichant de faibles taux de scolarisation. Cependant, la République Centrafricaine est encore loin de ce niveau, consacrant moins de 10 % de leur budget à l'éducation.

L'aide publique au développement affectée à l'éducation a reculé de 10% depuis 2009. Cette situation est particulièrement troublante pour la RCA, où environ un tiers des ressources affectées à l'éducation proviennent de l'aide extérieure. Non seulement les ressources affectées à l'éducation sont trop limitées, mais la répartition de ces ressources est souvent inéquitable. Cela se vérifie en particulier dans la ventilation des fonds par niveau d'éducation. En accordant la priorité aux niveaux plus élevés d'instruction tant en ce qui concerne la part du budget de l'éducation que les dépenses publiques par étudiant, la RCA à revenu faible consacre la majeure partie de ses ressources à l'éducation de ceux qui sont déjà les plus avantagés à la naissance.

En moyenne, plus un pays est pauvre, plus son niveau d'iniquité est élevé. Ce niveau plus élevé d'iniquité s'explique par les inégalités en termes de niveaux d'instruction et les coûts nettement plus élevés de l'éducation supérieure. Compte tenu des iniquités mises en lumière ci-dessus et du fait que la richesse et les niveaux d'éducation sont étroitement liés, les enfants appartenant au quintile le plus pauvre bénéficient de près de 10 fois moins des dépenses publiques affectées à l'éducation que les enfants appartenant au quintile le plus riche en RCA. La faiblesse des dépenses publiques par élève signifie que les familles doivent couvrir une large part des dépenses liées à l'éducation, ce qui a souvent des conséquences négatives sur les familles les plus défavorisées et les plus pauvres. Phénomène inquiétant, en RCA à revenu faible et intermédiaire, les dépenses des ménages pour l'éducation représentent une part nettement plus élevée du coût de l'enseignement au niveau du primaire, qui affiche la proportion la plus forte d'élèves pauvres, qu'au niveau du tertiaire, qui regroupe presque exclusivement les étudiants les plus riches et entraîne les revenus privés les plus élevés.

Autre facteur aggravant, les ressources disponibles à un niveau donné d'enseignement ne sont pas toujours équitablement réparties entre les régions et les écoles. Souvent, les zones les plus pauvres affichent le nombre le plus élevé d'élèves par classe et souffrent d'une répartition inégale et inefficace des autres ressources affectées à l'éducation, telles que les manuels scolaires. Par ailleurs, dans une même école, les petites classes dont le rôle est le plus crucial pour l'apprentissage et pour prévenir et inverser les iniquités sont souvent celles qui ont le moins d'enseignants et souvent les enseignants les moins qualifiés.

Les handicaps représentent aussi un obstacle à la scolarisation des enfants. En ce qui concerne l'apprentissage, l'impact des apports mesurables, tels que les qualifications de l'enseignant, la formation, les manuels scolaires et le financement scolaire en fonction des résultats de l'apprentissage, est limité. Ces apports mesurables correspondent à la plus grande partie des coûts de l'éducation. Cela ne signifie pas que ces apports ne comptent pas mais plutôt que la manière dont les ressources se traduisent en apprentissage dans la salle de

classe est peut-être encore plus importante que les ressources en soi. Il convient donc d'améliorer la responsabilisation de tous les acteurs à tous les niveaux, mais surtout au niveau de l'école.

II- les orientations pour l'équité et l'égalité de l'éducation pour tous en RCA en 2050

La double mission dévolue à l'école est de conduire, dans un souci d'éthique et d'équité, chaque élève au maximum de ses potentialités. Possibilités et d'apprendre à tous à vivre ensemble dans le respect de la reconnaissance des droits et de la spécificité de chacun, particulièrement ceux qui sont habituellement marginalisés ou exclus des systèmes scolaires. L'application du principe de l'égalité dans l'éducation en Centrafrique exige la définition d'un cadre commun (programmes d'enseignement et examens nationaux) et la mise en place des dispositifs permettant d'apporter des réponses différenciées aux difficultés et handicaps de toute nature.

1-Financer une éducation équitable en Centrafrique

La mise en œuvre du droit à l'éducation demande des financements afin de pouvoir construire des écoles, payer le salaire et la formation des professeurs, fournir du matériel scolaire, etc. En vertu du droit international, la RCA aura l'obligation d'utiliser le maximum des ressources dont elle dispose pour mettre en œuvre le droit à l'éducation. Même si les ressources d'un État sont très limitées, celle-ci aura l'obligation de mettre en œuvre en priorité certaines obligations, telles que l'introduction de l'éducation primaire gratuite et de garantir l'éducation pour tous sans discrimination. Il a aussi l'obligation de fournir progressivement un enseignement secondaire et supérieur gratuit et d'améliorer continuellement la qualité de l'éducation. Afin de mettre en œuvre le droit à l'éducation de manière efficace, l'État devra s'assurer qu'une portion suffisante du budget national soit allouée au financement de l'éducation et que cet argent soit utilisé efficacement et de manière équitable pour garantir l'éducation pour tous et pour remédier aux inégalités.³

- Favoriser l'équité, égalité et inclusion dans l'éducation

En 1990, lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien (Thaïlande), les nations du monde entier réaffirmaient en s'appuyant sur la Déclaration universelle des droits de l'homme que *toute personne a droit à l'éducation* et s'engageaient à lutter contre les inégalités scolaires. Le début des années 2000 semblait prometteur avec le plan « Education pour Tous » issu du forum de Dakar. Cependant, en 2015 les objectifs fixés à Dakar, et notamment ceux d'un « enseignement primaire universel » d'une « égalité entre les sexes » n'avaient pas été atteints. Depuis, des progrès ont été accomplis à l'échelle mondiale, mais la Centrafrique dont les lois prennent en compte les personnes les plus à risques d'exclusion scolaire reste encore insuffisant : pour les personnes en situation de handicap, pour les minorités linguistiques, pour l'égalité des genres et pour les groupes ethniques et autochtones. Les réalités sur le terrain sont d'autant plus complexes. En 2024, des milliers d'enfants ne sont pas scolarisés, en grande partie à cause de l'exclusion massive des filles de

³ Les déclarations internationales, comme par exemple la Déclaration de Jomtien, reconnaissent que les États devraient dépenser au moins 6% de leur PIB et/ou au moins 20% de leurs budgets nationaux dans l'éducation afin de pouvoir parvenir à une éducation de qualité pour tous.

l'éducation, mais aussi de la lenteur des progrès. Près d'une adolescente sur trois issues des ménages les plus pauvres au monde n'a jamais mis les pieds dans une salle de classe dans certaines localités. Les disparités entre les genres se creusent à chaque cycle du système d'éducation. Lorsque les filles tentent de mener des scolarités longues, elles sont souvent victimes de violences de genre. Des enfants handicapés restent exclus du système éducatif. Les établissements ont rarement prévu un soutien adéquat pour les intégrer pleinement dans le système d'enseignement général et les enseignantes bénéficient insuffisamment des formations nécessaires à la mise en place d'enseignements adaptés aux besoins spécifiques des enfants. De plus, ils sont confrontés à l'attitude négative qui leur est réservée et le manque de conscience de leurs droits et besoins. Ces situations, qui touchent La RCA, remettent en cause le droit à l'éducation de populations, déjà vulnérables et exposées au risque de marginalisation. L'instruction est l'un des leviers d'équité sociale les plus puissants. A l'inverse, une discrimination persistante et la marginalisation sociale dans le contexte éducatif sont les principales causes d'un important déficit en matière d'inclusion et d'équité sociale. L'objectif de développement durable consacré à l'éducation (ODD 4) est une opportunité pour le gouvernement Centrafricain de faire avancer l'éducation inclusive et équitable, en s'assurant que les systèmes éducatifs, les pratiques scolaires et extrascolaires et les ressources soient orientées en faveur de cet objectif. La notion d'éducation inclusive progresse et fait évoluer positivement les comportements chez les parents et les enseignants, ainsi qu'au sein des communautés. Une éducation offrant l'égalité des chances aux filles et aux femmes, aux personnes en situation de handicap, aux migrants et aux minorités est cruciale.

2-Elaborer des politiques et des programmes pour fournir des ressources

Dans le cadre du développement du préscolaire en milieu rural, le gouvernement centrafricain doit allouer des fonds, soit 0,01% des dépenses d'éducation pour la construction et l'équipement des écoles maternelles communautaires pour améliorer l'offre d'enseignement préscolaire public dans les groupes scolaires. Cette amélioration passe par l'équipement, la construction de salles de classe, de clôtures, de blocs sanitaires et la réhabilitation de bâtiments. En ce qui concerne l'accès et l'égalité dans l'enseignement primaire, le gouvernement doit allouer des fonds aux différents programmes de démocratisation de l'enseignement primaire. Ces programmes doivent comprendre un soutien aux zones prioritaires et à l'éducation inclusive dans plusieurs écoles primaires pilotes.

En ce qui concerne le programme d'alphabétisation, la priorité du gouvernement sera de financer des activités d'alphabétisation pour les adolescents, les adultes et les enfants de 8 à 14 ans au sein des communautés démunies. Au regard de la crise du secteur de l'éducation République Centrafricaine ces dernières années, due aux conflits et à l'insécurité, le Partenariat mondial pour l'éducation devra participer au financement accéléré du Programme de soutien à l'éducation dans les situations d'urgence. Ce programme participera à : Renforcer les capacités d'accueil des écoles bénéficiaires les plus touchées par la crise, encourager la demande en matière d'éducation, scolariser davantage de réfugiés et assurer leur maintien

dans le système scolaire. Par ailleurs, il créera des conditions d'apprentissage inclusives et protectrices. La Banque mondiale ne sera pas en reste. Elle sera sollicitée à financer le Programme d'appui à la réforme de l'éducation, ciblant les zones défavorisées, qui comprennent les zones accueillant des réfugiés et les zones rurales. Il contribuera à : l'accès, qualité et gestion du système éducatif dans les zones défavorisées, l'amélioration de la qualité de l'éducation et renforcement de l'efficacité et de la responsabilité au niveau des écoles et le renforcement des compétences et de la gestion institutionnelles.

3-Elaborer des politiques et des programmes destinés à ne laisser personne de côté

Les approches visant à remédier aux problèmes d'équité et d'inclusion dans l'éducation peuvent être mises en exergue. Elles doivent cibler les groupes défavorisés : celles qui ne sont pas ciblées mais qui profitent de manière disproportionnée aux groupes défavorisés, les politiques qui allouent davantage de ressources aux populations, aux écoles ou aux régions les plus défavorisées, celles qui prennent en compte les enfants en situation de handicap, celles qui favorisent un système éducatif plus inclusif et non ségrégationniste pour toutes les filles et tous les garçons et celles qui améliorent les données, le suivi et les éléments concrets.

- Les interventions ciblées

Il sera probablement nécessaire de mettre en place un ensemble de réformes politiques et d'interventions ciblées en faveur des groupes marginalisés dans l'ensemble du système pour pouvoir réaliser des progrès dans le domaine de l'équité, l'égalité et de l'inclusion.

Ces interventions ciblées seront indispensables étant donné que :

Chaque groupe marginalisé est confronté à une série de problèmes distincts qu'il convient d'identifier et de prendre en compte dans les programmes, pour une certaine dépense donnée, une plus grande partie du groupe marginalisé peut en principe être atteinte avec un programme ciblé plutôt qu'avec un programme universel. Le ciblage comportera aussi des risques. Parmi ces risques figureront la possibilité que le ciblage suscite des tensions entre les groupes qui sont exclus du programme et ceux qui en bénéficient que les programmes deviennent des instruments de clientélisme, que les individus qui bénéficient de ces programmes soient stigmatisés que les coûts administratifs soient élevés et que les capacités soient insuffisantes pour obtenir et analyser les informations nécessaires à un ciblage précis.

Les interventions qui ciblent les enfants non scolarisés comprennent généralement des programmes de rattrapage et d'apprentissage alternatif. Des systèmes permettront de suivre les filles et les garçons en proie au décrochage scolaire et de demander aux écoles et aux gouvernements locaux et nationaux de rendre compte des solutions apportées aux problèmes auxquels ils seront confrontés pourraient permettre d'accroître le taux d'achèvement du cycle primaire.

- Les réformes systémiques destinées à atteindre les personnes les plus marginalisées

Il est possible que certaines interventions ne visent pas délibérément des groupes défavorisés, mais qu'elles profitent davantage à ces derniers qu'aux groupes plus aisés, permettant ainsi de réduire les inégalités. Les interventions les plus courantes pour favoriser l'équité consistent notamment à accroître l'offre d'écoles, de salles de classe et

d'enseignants qualifiés. Lorsqu'une grande partie des enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés, il est probable que les contraintes d'offre constituent au moins une partie du problème, et que l'accroissement de l'offre d'enseignement primaire rendra le système plus équitable dans son ensemble. L'offre de services d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) est particulièrement restreinte en Centrafrique. Améliorer l'accès à l'EPPE a des effets démontrés et augmente les chances des enfants d'achever l'école primaire et d'obtenir les acquis scolaires de base pendant le cycle primaire. Une autre manière de garantir que les interventions profitent davantage aux groupes défavorisés consiste à lever les obstacles qui affectent ces groupes en particulier, tels que les coûts de la scolarité ou de l'alimentation. Ces interventions peuvent s'adresser à l'ensemble de la population d'âge scolaire, mais en se concentrant sur les principaux obstacles que rencontrent les personnes défavorisées, elles permettent de rendre tout le système plus équitable. Pour améliorer considérablement l'accès et l'équité, il convient de réduire les coûts de l'école primaire et de l'EPPE à la charge des élèves, notamment en supprimant les frais de scolarité et les autres coûts cachés. Il est encore rare que les évaluations d'impact dans le domaine de l'éducation fournissent un impact ventilé par niveau de richesse, ce qui ébranle notre confiance dans la capacité des interventions éducatives universelles à réduire les inégalités scolaires entre les élèves riches et les élèves pauvres. En revanche, l'impact est généralement ventilé par genre, ce qui signifie que les interventions générales, telles que les transferts monétaires, peuvent avoir des effets considérables sur la réduction des inégalités entre les genres dans l'éducation.

Les normes de genre à l'égard du travail des enfants ou des dépenses consacrées à l'enseignement peuvent, dans certains contextes, permettre à plus de garçons que de filles d'être scolarisés mais les transferts monétaires pourraient atténuer les effets de cette discrimination. Les enfants issus de milieux marginalisés sont les plus susceptibles d'être affectés négativement par les politiques de redoublement. Les changements de politique favorisant le passage automatique en classe supérieure et les réformes des examens à enjeux élevés peuvent améliorer le flux d'élèves à travers les différentes classes, ainsi que les taux d'achèvement. Toutefois, dans certains cas, le manque de capacité dans les écoles d'enseignement secondaire constitue le véritable obstacle à l'achèvement universel du cycle primaire. En effet, les enfants sont retenus car il n'y a pas de place pour eux dans le système d'éducation secondaire. Dans ces cas de figure, les réformes des politiques d'examen ou de redoublement auront peu d'effets à long terme si celles-ci ne s'accompagnent pas d'une augmentation du nombre de places dans les écoles d'enseignement secondaire.

- Les changements en matière d'allocation des ressources

La manière dont le gouvernement alloue les ressources peut avantager les groupes défavorisés, mais dans la plupart des cas, elle a plutôt tendance à favoriser les groupes déjà aisés. L'allocation des financements entre les différents niveaux d'instruction est probablement le principal instrument stratégique permettant de déterminer les groupes qui bénéficient le plus des dépenses consacrées à l'enseignement. Dans la plupart des pays en développement, les dépenses globales consacrées à l'éducation sont favorables aux riches du

fait de cette allocation La répartition des fonds entre les États, les provinces, les districts et les écoles est également importante. Les formules de financement des écoles doivent également prendre en compte le statut socioéconomique des élèves et une évaluation des besoins supplémentaires en raison d'un handicap.

- L'intégration des enfants en situation de handicap

Rendre l'éducation inclusive pour les garçons et les filles en situation de handicap constitue une étape essentielle pour s'assurer que le changement systémique ne laisse personne de côté et il s'agit d'un engagement capital pour l'ensemble du partenariat. Presque tous les pays partenaires du GPE ont ratifié ou adhéré à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, qui prévoit un enseignement primaire et secondaire inclusif, de qualité et gratuit pour les enfants en situation de handicap, sur un pied d'égalité avec les autres membres de leur communauté. Cet instrument juridique et les accords ultérieurs engagent les pays à intégrer les enfants en situation de handicap, ce qui signifie que les enfants devraient être en mesure de fréquenter « l'école locale de quartier, c'est-à-dire celle qu'ils fréquenteraient s'ils n'étaient pas handicapés. Pourtant, de nombreux enfants en situation de handicap sont soit complètement exclus, soit scolarisés dans des environnements séparés et ségrégationnistes et les filles en situation de handicap sont souvent les plus désavantagées inclusive aux élèves en situation de handicap. La première approche implique de mettre en place des réformes systémiques destinées à rendre l'ensemble du système plus inclusif et moins ségrégationniste en modifiant les politiques, les pratiques et les attitudes, en réformant la pédagogie et en rendant le programme scolaire plus accessible. La deuxième approche consiste à adopter des interventions ciblées permettant d'apporter un soutien spécialisé aux élèves qui ont des besoins supplémentaires, en fournissant des dispositifs d'assistance aux individus.

Lorsqu'un changement systémique s'impose dans le cadre d'une approche inclusive, cela signifie qu'un très large éventail de réformes s'ensuivra. En général, cela implique de modifier la formation des enseignants, de mettre en place des mécanismes permettant aux écoles d'aider les enfants ayant des besoins spécifiques, par exemple des centres de ressources, et de réduire la discrimination à l'égard des enfants en situation de handicap grâce à des campagnes de sensibilisation, des formations et des amendements. Il convient de lutter contre la stigmatisation et les malentendus sur le handicap à tous les niveaux, y compris par les décideurs politiques, les enseignants et les parents.⁴

- L'intégration de tous les enfants

Le terme éducation inclusive est souvent employé pour désigner essentiellement les enfants en situation de handicap, mais les approches inclusives peuvent être appliquées de la même manière à tous les groupes d'enfants, et en particulier aux groupes marginalisés et traditionnellement défavorisés. Cela implique de rendre l'éducation accueillante, participative et axée sur les résultats pour tous les élèves, d'identifier et d'éliminer les obstacles qui excluent les élèves dans chaque contexte et de répondre aux besoins de toutes les filles et de tous

⁴ Le principe de base de l'éducation inclusive consiste également à examiner le matériel, les équipements, les programmes, les évaluations et les infrastructures scolaires afin d'identifier et d'éliminer les obstacles à la scolarisation et à l'apprentissage de tous les enfants.

les garçons, indépendamment de leurs capacités. Au fur et à mesure que les systèmes se rapprochent de la scolarisation universelle, ces derniers devront s'adapter à un plus grand nombre d'élèves issus de milieux différents. L'éducation inclusive implique également de réduire la ségrégation des élèves d'origines différentes dans des classes ou des écoles séparées qui risque de creuser les inégalités et la distance sociale. Les politiques destinées à favoriser l'inclusion de tous les enfants consistent : à intégrer les principes de non-discrimination et d'inclusion dans la formation des enseignants ; à établir des normes sociales pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination au niveau des communautés, des écoles et des gouvernements ; à adopter une politique linguistique qui favorise l'apprentissage dans la langue maternelle, au moins pendant les premières années d'enseignement ; et à élaborer des programmes et du matériel d'apprentissage qui représentent les différents groupes de manière égale et évitent les stéréotypes. Il est primordial de protéger les garçons et les filles de la violence au sein des écoles et aux alentours, à la fois comme une fin en soi, dès lors que l'une des caractéristiques des écoles est d'offrir un environnement inclusif, et aussi parce que la violence nuit à un grand nombre de résultats, dont les résultats d'apprentissage, et favorise le décrochage scolaire.

Conclusion

L'éducation est un droit humain et un bien public, c'est la clé pour réduire la pauvreté et construire un avenir équitable et soutenable. L'éducation occupe un rôle unique au sein du nouvel agenda pour le développement : elle a le pouvoir de stimuler un changement transformateur, elle apporte des opportunités, de l'espoir et constitue une protection pour des centaines de millions de personnes dans le monde entier. Une éducation de qualité, fondée sur les droits humains apporte plus d'autonomie aux individus, renforce les communautés et contribue au développement. Elle a un pouvoir de transformation et fournit à la population des connaissances, des aptitudes et des compétences fondamentales pour examiner, conceptualiser et résoudre les problèmes qui se posent tant au niveau mondial que local, et pour contribuer activement au développement durable et démocratique de la société. L'éducation de qualité est également indispensable à la réalisation de tous les autres objectifs de développement comme l'égalité entre les sexes, la santé, la nutrition, la paix, le renforcement de la démocratie et la protection durable de l'environnement. Par conséquent, un cadre de développement mondial crédible doit mettre le droit à l'éducation au cœur de son projet. L'identification des obstacles qui entravent l'éducation permettra de trouver des moyens d'amener davantage d'enfants sur les bancs de l'école. Mais il est aussi essentiel d'affecter davantage de fonds à l'éducation et de cibler les dépenses pour privilégier les méthodes qui améliorent l'accès des enfants les plus marginalisés à l'apprentissage. Tout d'abord, il convient de s'attaquer au faible niveau de financement de l'éducation. Il est à la fois nécessaire et possible que le gouvernement mobilise davantage de ressources pour son budget national. Dans les situations humanitaires, le Plan stratégique de l'UNICEF ne recommande que 10 % du total de l'aide humanitaire soit affecté à l'éducation. Ce seuil est essentiel pour renforcer la résilience dans le système d'éducation et donner aux enfants touchés par un conflit ou une situation d'urgence la possibilité non seulement de survivre, mais aussi d'acquérir les outils nécessaires pour créer

un avenir de paix et de dignité. Pour que l'éducation offre la promesse d'équité pour tous les enfants, le gouvernement centrafricain doit profondément modifier la répartition de ses ressources actuelles dans certains cas. Pour que les objectifs figurant dans le programme de l'Éducation pour tous soient atteints, il faut adopter des politiques favorables à l'équité. Ces politiques doivent être adaptées à la situation économique. En RCA, les investissements doivent privilégier l'éducation de base. Les politiques favorables à l'équité peuvent exiger la considération des programmes d'éducation non formelle ou de la « deuxième chance » qui s'adressent aux enfants et aux jeunes exclus. Compte tenu du fait que l'impact de l'éducation est intergénérationnel, les programmes de la deuxième chance peuvent s'avérer un outil essentiel pour briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion sans avoir à attendre toute une génération. Les politiques en faveur de l'équité peuvent aussi comporter une réaffectation géographique des ressources en faisant appel à une forte détermination politique. Face à de fortes contraintes en termes de ressources, le meilleur moyen de s'assurer que les compromis sont favorables à l'équité consiste peut-être à inverser les pratiques actuelles : fournir davantage de ressources aux zones les plus pauvres et affecter davantage d'enseignants plus qualifiés aux premières années d'étude. Toutefois, l'élimination des obstacles, la garantie de l'accessibilité et l'offre de possibilités d'apprentissage adéquates sont autant d'éléments nécessaires pour que le droit fondamental des enfants à une éducation de qualité soit respecté. Le gouvernement doit réitérer son engagement en faveur d'une éducation équitable et fondée sur l'intégration et respecter cet engagement c'est ainsi qu'en 2050 tous les enfants en RCA auront droit à une scolarité complète et continue, gratuite et de qualité depuis la petite enfance jusqu'à l'enseignement primaire et secondaire est satisfait, tous les jeunes et tous les adultes sont alphabétisés et posséderont les connaissances et les compétences requises pour pleinement participer à leur société et au monde du travail et le secteur éducatif disposera de financements adéquats et durables et de structures de gouvernance transparentes et participatives.

Références bibliographiques

- Baye, A., « Entre efficacité et équité : ce que les indicateurs de l'OCDE veulent dire », in Demeuse, M., Baye, A., Straete
- Bertrand, Y., Valois, P. (1999). *Fondements éducatifs pour une nouvelle société*. Montréal : Éditions Nouvelles.
- Bouchard, P., St-Amand, J.-C. (1996). *Garçons et filles. Stéréotypes et réussite scolaire*. Montréal : Éditions du Remue-Ménage.
- Boudon, R. (1973). *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Paris : Armand Col

Chimier, C., et C. Harang. 2018. *Concevoir et mettre en œuvre une politique de subventions aux écoles*. Paris : Institut international de planification de l'éducation. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000265168_fre.

Crahay, M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis* (Collection Pédagogies).en développement), Bruxelles, De Boeck, 2000

Dubet, F., « L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ? » Paris, Seuil, « La république des idées », 2004.

Duru-Bellat, M., *Les Inégalités sociales à l'école : genèse et mythes*, Paris, PUF, 2002

Équipe du rapport mondial de suivi sur l'éducation et ISU (Institut de statistique de l'UNESCO).2022. « New Estimation Confirms Out-of-School Population Is Growing in Sub-Saharan Africa. » Policy Paper 48, UNESCO, Paris. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000382577>.

Gaudet, J. d'A. (1997). « L'égalité des sexes dans les modèles de design pédagogique et son impact dans la conception de systèmes d'apprentissage ». Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, Québec.

GCTI (Groupe consultatif technique indépendant du Partenariat mondial pour l'éducation).

2022. Review of Enabling Factors: Federal Democratic Republic of Nepal. Washington DC : Partenariat mondial pour l'éducation. <https://www.globalpartnership.org/content/assessment-enabling-factors-nepal-january-2022>.

GPE. 2022. *Directives relatives aux financements pour la transformation du système*. Washington, DC: GPE. <https://www.globalpartnership.org/fr/content/directives-relatives-financements-transformation-système-version-préliminaire>.

GPE. 2023. *Coordonner l'action pour transformer l'éducation. Pourquoi s'engager ? Les organisations de la société civile*. Washington, DC : GPE. <https://www.globalpartnership.org/fr/content/coordonner-laction-pour-transformer-leducation-pourquoi-sengager-organisations-de-la>.

GPE. 2023. *Soutenir l'éducation dans les contextes fragiles et touchés par les conflits*. Fiche d'information. Washington, DC : GPE. <https://www.globalpartnership.org/fr/node/document/download?file=document/file/2023-02-soutenir-education-dans-contextes-fragiles-touchees-par-conflits.pdf>.

- ISU et UNICEF. 2015. *Réaliser la promesse non tenue de l'éducation pour tous : Résultats de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés*. Montréal : ISU. <https://www.allinschool.org/reports-and-guidance/fixing-broken-promise-education-global-report-2015>.
- Les Principes d'Abidjan. 2019. *Principes directeurs relatifs aux obligations des états en matière de droits de l'Homme de fournir un enseignement public et de réglementer l'implication du secteur privé dans l'éducation*. <https://www.abidjanprinciples.org/fr/>
- M.-H., Nicaise, J., Matoul, A. (dir.). *Vers une école juste et efficace. 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Économie, Société, Région », pp. 539-558, 2005.
- Meuret, D. « Égalité et équité des systèmes éducatifs », in Van Zanten A. (dir), *Dictionnaire de l'éducation*, Paris PUF, 2008.
- Molo-Bouvier, S. (1986). *La sélection implicite à l'école*. Paris : PUF.
- Nations Unies 1979. *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*.
- OCDE. 2012. *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*. Paris : OCDE.
- Practice, Vol. 34 (1).
- Rose, P., et GPE (Partenariat mondial pour l'éducation). 2019. « Ne laisser personne de côté » Document de consultation pour le mécanisme de partage des connaissances et d'innovations, GPE, Washington, DC. <https://www.globalpartnership.org/fr/node/document/download?file=document/file/2019-07-ne-laisser-personne-de-cote.pdf>.
- Shakeshaft, C. (1995). "Reforming science education to include girls". In Theory into
- Solar, C. (1998). *Pédagogie et équité*. (Ed.), Montréal : Éditions Logiques.
- UNICEF, *Education et Équité*, UNICEF, Division des programmes New York Etats-Unis, 2015.